

CONSEIL GENERAL DE BURTIGNY

Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis municipal no. 37/2021-2026

DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 202'514.56 POUR LA RÉFECTION DES DESSERTES FORESTIÈRES DU BOIS DU SAUGEY (1ER TRONÇON) ET DES CÔTES DE LONGIROD

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie le 31 mars 2026, en présence de la Syndique Valérie Jeanrenaud et du garde forestier Maxime Schumacher.

La Commission des Finances s'est réunie dans la foulée pour délibérer et rédiger le rapport.

Analyse de la demande

La Commission des Finances salue l'attention apportée à l'entretien nécessaire des routes et dessertes forestières. Elle apprécie également la vision à 5 ans et la répartition étalée des coûts de la réfection de celles-ci.

Pour les dessertes du Bois du Saugey, la décision de garder le revêtement final en bitume, comme demandé par le Conseil Général lors d'un projet antérieur, nous paraît pertinente. Bien que plus onéreux, il aura une durée de vie plus longue et nécessitera moins d'entretien, d'autant plus que ce sont des dessertes principales.

S'agissant de la desserte des Côtes de Longirod, qui est une desserte secondaire, le fait de la refaire en gravier fin nous paraît justifié et moins onéreux. Son utilisation moins fréquente préservera sa durée de vie. La grosse coupe de bois ayant été effectuée cet hiver, cela laissera le temps aux matériaux de bien se stabiliser avant que cette desserte soit à nouveau fortement sollicitée.

Choix des entreprises

Comme mentionné dans le préavis, du fait que les chantiers soient indépendants, avec des revêtements finaux différents et que le prix global des travaux par chantier reste inférieur à CHF 150'000, il n'y a pas l'obligation de passer par une demande d'offre publique. La Commission apprécie le choix d'entreprises locales ayant fait leurs preuves.

Analyse du coût

Le budget détaillé par chantier nous semble cohérent. Il est à relever que pour le chantier du Bois du Saugey aucun « divers et imprévus » n'a été budgétisé.

Financement

Le coût final des deux chantiers s'élève à CHF 202'514.56, avant déductions des subventions cantonales. La commune a une trésorerie courante suffisamment solide pour couvrir ce montant sans devoir recourir à un emprunt, avant la restitution des subventions cantonales.

Les coûts seront entièrement comptabilisés sur le compte de résultat 2026. Malgré un excédent de charges budgétisé pour l'année 2026 de CHF 22'142.82, la charge nette pour la commune, après subvention cantonale, de CHF 60'754.38 est réaliste.

Conclusion

Dans le but d'entretenir le patrimoine communal et garantir une bonne gestion forestière, les réfections sus-mentionnées et futures de ces dessertes forestières sont indispensables. C'est pourquoi la Commission des Finances accepte ce préavis tel que présenté.

De ce fait, la commission recommande aux membres du conseil général d'accepter le préavis **37/2021-2026** « Demande de crédit de CHF 202'514.56 pour la réfection des dessertes forestières du Bois du Saugey (1er tronçon) et des Côtes de Longirod » tel que présenté.

Burtigny, le 7 avril 2026

Pour la Commission des Finances :

Annick Mury



Sylvain Hofer



Emma Handley

